



Assemblée Générale

« Exercice du droit de veto »

New York, le 26 avril 2023

Déclaration lue par S.E. Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour la convocation de cette première séance dédiée à « l'exercice du droit de veto ».

La Suisse s'engage depuis longtemps pour un usage restrictif du veto au Conseil de sécurité. Il y a tout juste un an que cette Assemblée a réussi à franchir ce pas décisif en adoptant la résolution 76/262. La Suisse a soutenu cette résolution, tout en espérant que ses articles ne soient guère appliqués.

Toutefois, cet espoir ne s'est pas concrétisé. L'usage du veto a en effet empêché le Conseil de sécurité de s'acquitter de sa responsabilité première pour la paix et la sécurité internationale à plusieurs reprises, notamment dans le cadre de l'agression militaire russe contre l'Ukraine, de l'aide humanitaire transfrontalière pour la Syrie et de la non-prolifération nucléaire sur la péninsule coréenne.

En même temps, les douze derniers mois ont démontré l'effet de l'application de la résolution 76/262, notamment à trois égards :

Premièrement, elle a permis de renforcer la transparence de l'usage du veto. Par le biais des rapports spéciaux prévus par la résolution, non seulement l'Assemblée est informée, mais c'est le Conseil de sécurité *lui-même* qui communique, bien qu'il soit désuni sur la substance. Nous nous félicitons que ces rapports spéciaux aient été établis en amont des débats organisés en vertu de la résolution 76/262, mais aussi dans le cas de séances spéciales d'urgence. Au sein du Conseil, la Suisse s'engage à renforcer et pérenniser cette transparence.

Deuxièmement, la résolution 76/262 peut favoriser la recherche de l'unité au sein du Conseil. Il reste bien sûr important de ne pas instrumentaliser cette résolution, qui a été adoptée par consensus. Mais la conséquence d'un examen et d'un débat par l'Assemblée générale souligne à juste titre la gravité d'opposer son veto à une résolution soutenue par une large majorité du Conseil.

Troisièmement, la résolution 76/262 nous rappelle le rôle important que tous les Etats membres peuvent jouer dans les décisions du Conseil de sécurité. Le veto ne nous rend pas impuissants. Tous les Etats membres, qu'ils siègent au Conseil ou qu'ils soient membres potentiels, peuvent faire le choix d'agir – en adhérant notamment au Code de Conduite relatif à l'action du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre. Proposé par le groupe ACT – Accountability, Coherence and Transparency Group –, ce Code de Conduite s'adresse à tous les Etats membres. Nous félicitons la grande majorité de l'Assemblée générale qui l'a déjà signé, y compris des membres permanents du Conseil. Tous ces pays se sont engagés à ne pas voter contre un projet de décision qui prévoit une action visant à mettre fin à des crimes d'atrocité. Nous encourageons tous ceux qui n'ont pas encore signé le Code de Conduite de nous rejoindre dans cet engagement. Envoyons ensemble un signal clair pour un multilatéralisme transparent, responsable et efficace.

L'écrivain suisse Friedrich Durrenmatt a dit que nous ne devons jamais cesser « d'imaginer le monde tel qu'il serait le plus raisonnable ». Nous devons continuer à imaginer ce monde et le concrétiser par nos actes. C'est l'une des leçons que nous devons tirer un an après l'adoption de « l'initiative sur le veto ». Une leçon que nous sommes déterminés à mettre en œuvre avec l'ensemble des Etats membres.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr. President

Thank you for convening this first session on "the use of the veto".

Switzerland has long been committed to a restrictive use of the veto in the Security Council. Just a year ago this Assembly took a decisive step by adopting resolution 76/262. Switzerland supported this resolution, although we hoped that its articles would hardly be applied.

However, this hope did not materialize. The use of the veto has indeed prevented the Security Council from fulfilling its primary responsibility for international peace and security on several occasions, notably in the context of the military aggression of Russia against Ukraine, cross-border humanitarian aid for Syria and nuclear non-proliferation on the Korean peninsula.

At the same time, the past twelve months have demonstrated the effect of the implementation of resolution 76/262, in particular in three areas:

First, it has increased the transparency of the use of the veto. Through the special reports provided for in the resolution, not only is the Assembly informed, but the Security Council itself communicates, albeit disunited on the substance. We welcome the fact that these special reports have been prepared in advance of debates under resolution 76/262, but also in the case of special emergency sessions. In the Council, Switzerland is dedicated to strengthening and sustaining this transparency.

Second, resolution 76/262 can promote the search for unity in the Council. It is of course important not to use this resolution, which was adopted by consensus, as an instrument. But

the consequence of a review and debate by the General Assembly rightly underlines the gravity of vetoing a resolution supported by a large majority of the Council.

Third, resolution 76/262 reminds us of the important role that all member states can play in the decisions of the Security Council. The veto does not make us powerless. All Member States, whether they are on the Council or potential members, can make a choice to act - in particular by joining the Code of Conduct on Security Council action against genocide, crimes against humanity or war crimes. Proposed by the ACT Group – Accountability, Coherence and Transparency Group –, this Code of Conduct is open to all Member States. We congratulate the large majority of the General Assembly that has already signed it, including Permanent Members of the Council. All these countries have pledged not to vote against a draft decision that provides for action to stop atrocity crimes. We encourage all those who have not yet signed the Code of Conduct to join us in this commitment. Let us together send a clear signal for transparent, responsible and effective multilateralism.

The Swiss writer Friedrich Durrenmatt said that we must never stop "imagining the world as it would be most reasonable". We must continue to imagine that world and make it real through our actions. This is one of the lessons we should learn one year after the adoption of the "veto initiative". A lesson that we are determined to implement with all Member States.

Thank you very much.